

CHÂTEAU DE SARRE : RÉALISATION D'UN NOUVEL ESCALIER EXTÉRIEUR

MONUMENT : château de Sarre

COMMUNE : Sarre

COORDONNÉES : feuille 24 - parcelle 53

TYPE D'INTERVENTION : projet et réalisation d'un nouvel ouvrage

AUTEUR DU PROJET : arch. Roberto Rosset, Studio Rosset & Associati - Aoste

COORDINATION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE : Direction de la restauration et de la valorisation - Bureau technique des biens architecturaux

Depuis désormais plusieurs années, surtout en été, le château de Sarre accueille des manifestations dans le jardin suspendu situé à l'Est du bâtiment. La terrasse sur laquelle s'étend le jardin est fermée par un mur d'enceinte en pierre sur trois côtés, alors que, vers l'Ouest, elle est reliée à l'entrée du château par un double escalier en pierre qui représente le seul passage praticable permettant de rejoindre le complexe monumental à partir de là. Afin de doter le jardin d'un autre portail de sortie, entre autres pour garantir une deuxième issue ou, du moins, une possibilité d'écoulement et de liaison avec des zones ouvertes proches et considérées sûres, l'Administration régionale a mené de l'avant un projet pour la réalisation d'une connexion entre le jardin suspendu et le parc du château, qui s'étend vers le Nord et vers l'Est, en exploitant une ouverture présente dans le mur d'enceinte pour créer une liaison verticale adaptée afin de surmonter le dénivelé (fig. 1).

L'exigence à satisfaire était celle de réaliser un ouvrage en mesure de répondre de manière satisfaisante aux fonctions requises, en respectant entièrement les normes en vigueur, mais avec un aspect digne d'un contexte d'un tel prix. La position, proche du mur d'enceinte du château, a exigé une attention particulière, aussi bien sur le plan formel qu'au niveau de la composition. Le choix, dicté par des contraintes à la fois structurelles, morphologiques et de protection, s'est porté sur un escalier métallique revêtu de lattes en bois vers l'extérieur (fig. 2).

La géométrie de base comprend une double paroi en demi-cercle opposée, réalisée avec des lames de fer auxquelles les volées de l'escalier seront fixées en porte-à-faux (à l'aide de consoles), reliées entre elles par un palier placé à mi-hauteur. À l'extérieur, ces parois courbes seront recouvertes de lattes verticales en cèdre rouge, suffisamment espacées pour laisser entrevoir la structure sous-jacente et pour créer, dans l'ensemble, un volume léger, doté d'une transparence partielle, mais possédant une matière et une autonomie par rapport aux parties historiques.

Une proximité excessive de l'escalier par rapport au mur du château aurait certainement dérangé l'image dont on jouit actuellement à partir du front Est du jardin ; il a donc été établi d'opter pour la réalisation d'un élément autonome et détaché par rapport aux murs historiques, auxquels il est relié par une passerelle délimitée par des plaques de verre stratifié.

Le nouvel escalier s'appuie au terrain sous-jacent sur une base de gravier lavé à côté d'un bassin réalisé en dalles

et en blocs de pierre, remplaçant la citerne d'accumulation d'eau de pluie précédente, qui était en béton ; le ciel, le mur d'enceinte du château et la nouvelle structure de l'escalier seront réfléchis dans cette eau peu profonde.

L'aménagement proposé, complété par quatre bancs placés aux bords du bassin, permettra aux visiteurs qui arrivent près du château de se reposer en profitant de la vue magnifique sur le futur parc aménagé comme verger planté de variétés autochtones, ainsi que sur la vallée environnante.

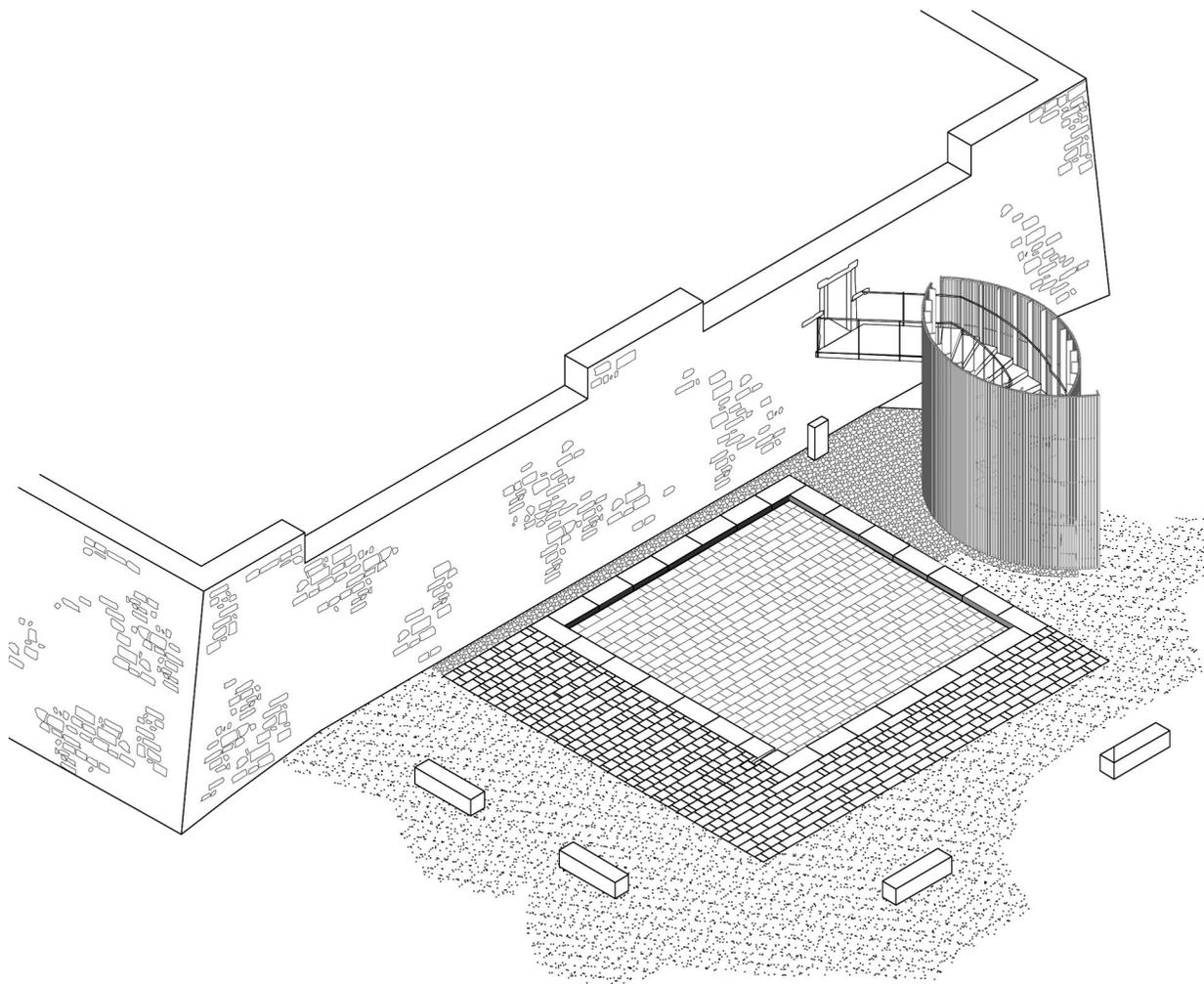
Pour ce qui est des installations, il est prévu de créer une installation électrique pour l'éclairage de l'escalier et pour l'alimentation de l'électropompe de recirculation et de charge/décharge du bassin projeté.

Il est prévu, en effet, d'installer quelques corps illuminants afin que l'on puisse parcourir l'escalier à l'occasion des manifestations, aussi bien le soir que quand l'éclairage naturel est insuffisant. Deux types différents de corps illuminants ont ainsi été choisis : des lampes fluorescentes seront installées sur le palier à mi-hauteur, en position verticale et fixées aux montants métalliques de l'escalier, alors que d'autres appareils seront encastrés dans le sol, leur faisceau lumineux orienté vers le haut (quatre le long de la première volée de marches, trois le long de la deuxième). Les deux typologies de lampes seront alimentées par des câbles électriques dérivés d'une armoire électrique située près du mur d'enceinte et reliée au tableau de commande de l'installation du château par une ligne électrique adéquate. L'éclairage ainsi projeté illuminera l'intérieur de la structure tout en soulignant sa transparence, sans en faire apparaître la couleur et la matière ; le tout se présentera comme un entrecroisement de lignes renfermant la nouvelle liaison.

[Nathalie Dufour, Maurizio Pesciarelli]



1. Mur d'enceinte entre le jardin suspendu et le parc du château.
(M. Pesciarelli)



2. Axonomie générale.
(R. Rosset)